

Itinéraires pour les transports exceptionnels

05/062026

NIMY - MAISIÈRES : N6 : poursuite des travaux : largeur limitée à partir du 8 juin 2026 !

Un chantier sur la N6 entre MONS et MAISIÈRES se poursuit par le renouvellement du revêtement entre NIMY (carrefour N6/N552/N56) et MAISIÈRES (Rue du Grand Pays).



La circulation, sur la N6/rue Grande, s'effectuera sur **une bande dans chaque sens**, du côté des voies accueillant habituellement le trafic vers Mons.

Dès le lundi 22 juin, la circulation sur la N6/rue Grande, s'effectuera sur une bande dans chaque sens, du côté des voies accueillant habituellement le trafic vers Casteau.

Le carrefour N6/N552/N56 est accessible entre la N552 et la N56.

Veillez adapter votre planning ou demander une autorisation de déviation si nécessaire.

Information : SOFICO : [Mons - N6 : suite du planning du chantier de réfection des revêtements sur l'axe Mons-Nimy-Maisières](#)

Durée probable : jusqu'au 3 juillet 2026 (sous réserve des conditions météorologiques)